



## SOMMAIRE

### Page 2

- Covid-19 : où en est-on à Saint-Savournin?
- Etat civil

### Page 3

- Zoom sur la salle Luciani

### Pages 4 et 5

- Budget 2021

### Page 6

- Merci de votre fidélité!

### Page 7

- L'actu territoriale

### Page 8

- Permanences
- Numéros utiles
- Infos déchets

# PÈR LOU VILÀGI

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE DE SAINT-SAVOURNIN - MAI 2021



## LE MOT DU MAIRE

Cher(e)s concitoyen(ne)s, chers amis,

Depuis un an, de propagations en mutations, de vague en vague, de confinements en déconfinements, le corona virus a pris beaucoup de notre insouciance. Malgré tout, au fond de nous, résistent le besoin et la volonté de revenir à une vie de projets, de plaisirs festifs et culturels, de libertés. Je suis de ceux qui sont convaincus que seul le vaccin permettra de mettre fin à cette pandémie, et de retrouver tous ces « temps essentiels » qui nous font tant défaut.

De fait, la vie municipale est impactée : nos conseils municipaux se tiennent à huis-clos, les réunions publiques ne peuvent plus être organisées, seuls les débats en comité restreint ont lieu.

Beaucoup d'entre vous, à juste titre, s'interrogent sur le peu de recul des vaccins anti-covid19. Néanmoins, le mouvement s'accélère et de plus en plus nombreux sont ceux qui y ont recours.

Face à la difficulté d'obtenir un rendez-vous vaccinal, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) prend des inscriptions, organise des groupes, et les accompagne avec le car scolaire dans les centres de vaccinations de Gardanne ou de La Timone. A ce jour, près de 80 habitants ont bénéficié de cette aide, tandis que plus de 20 personnes sont dépistées chaque jour grâce aux tests antigéniques pratiqués par la pharmacie du Grand jardin.

Je vous encourage à contribuer à cette mobilisation. Ce n'est qu'à cette condition que l'économie locale qui paie un lourd tribut à la situation sanitaire, retrouvera sa vitalité, et que la vie municipale reprendra le chemin des retrouvailles, des belles rencontres, et des liens qu'ensemble nous avons si souvent tissés.

A bientôt pour ces rendez-vous auxquels j'aspire autant que vous.



**Rémi Marcengo**  
Maire de Saint-Savournin

## AGENDA

**ÉLECTIONS RÉGIONALES  
ET DÉPARTEMENTALES  
REPORTÉES AUX  
20 ET 27 JUIN 2021**



**ENQUÊTE PUBLIQUE  
DU PLAN DE  
DÉPLACEMENTS URBAINS  
JUSQU'AU 21 MAI 2021**

**VAL'TRAM,  
CONCERTATION  
3 AU 30 MAI 2021**

## COVID-19 : OÙ EN EST-ON À SAINT-SAVOURNIN ?

### SITUATION

#### Tests et vaccinations

Beaucoup d'entre nous s'interrogent sur la possibilité de se faire vacciner contre le Covid-19 à Saint-Savournin, sur l'éligibilité à la vaccination, le type de vaccins et où et quand se faire tester.

#### Point sur la situation

Le 4 mars dernier, à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé, la Croix-Rouge a mené une campagne de dépistage (test antigénique) auprès des habitants qui le souhaitaient : 90 personnes se sont présentées et ont été testées négatives.

Par ailleurs, de janvier à avril, plus de 3000 tests antigéniques ont été réalisés sous chapiteau devant la pharmacie du Grand Jardin, qui continue de recevoir le public sans rendez-vous les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et le samedi de 12h30 à 13h30.

Il est aussi possible de vous faire vacciner sur la commune :

■ à la pharmacie du Grand Jardin ( 04 42 72 40 18 ) et auprès du Dr Nisenman (04 42 04 64 60) et ce à partir de 55 ans. Les auto-tests, qui offrent une fiabilité à hauteur de 60-70% sont également en vente à la pharmacie.

■ par le biais du CCAS pour une prise de rendez-vous et un accompagnement en mini-bus au centre de vaccination de la Timone ou de Gardanne pour ceux qui le souhaitent. Renseignements : 04 42 04 64 03 et 06 47 44 06 36.



#### Calendrier du déconfinement

Les différentes étapes annoncées par le Président de la République

**L'AGENDA DES RÉOUVERTURES**

**19 mai** ÉTAPE 2

- Couvre-feu décalé à 21h
- Télétravail maintenu
- Réouverture\* des commerces
- Réouverture des terrasses, tables de 6 personnes maximum
- Réouverture\* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles de spectacles avec public assis
- Réouverture\* des établissements sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs
- Reprise des activités sportives dans les lieux couverts et de plein air avec protocoles adaptés
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits

**9 juin** ÉTAPE 3

- Couvre-feu à 23h
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture\* des cafés et restaurants, tables de 6 personnes maximum
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes dans les lieux de culture et les établissements sportifs
- Réouverture\* des salles de sport et élargissement de la pratique sportive aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur
- Réouverture\* des salons et foires d'exposition, possibilité d'accueillir jusqu'à 5000 personnes (pass sanitaire)
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire

**30 juin** ÉTAPE 4

- Fin du couvre-feu
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les établissements recevant du public, maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité d'accéder à tout événement rassemblant plus de 1000 personnes en extérieur et en intérieur (pass sanitaire)
- Limite maximale de public présent adaptée aux événements et à la situation sanitaire locale
- Les discothèques demeurent fermées

Source : [www.elysee.fr](http://www.elysee.fr)

#### Retrait possible

**de masques :** à raison de 2 par personne, vous pouvez venir retirer des masques en mairie aux heures d'ouverture.



## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES, 20 ET 27 JUIN 2021 :



Les élections régionales et départementales prévues en mars 2021 ont été reportées en juin en raison de la crise sanitaire. Après avoir reçu l'avis du conseil scientifique sur les risques liés à l'organisation des élections et consulté les maires, le gouvernement a décidé de maintenir le scrutin mais en repoussant la date du premier tour au dimanche 20 juin et celle du second au dimanche 27 juin (horaires : 8h-18h).

■ **14 mai 2021 : Les inscriptions sur les listes électorales ont été clôturées**

■ **Du changement dans le bureau de vote N°3**

Suite aux travaux de la salle Luciani, les électeurs du bureau N°3 iront voter au sein du groupe scolaire. Les bureaux de vote N°1 (salle du conseil municipal en mairie) et de vote N°2 (ancienne école de la Valentine) ne changent pas.

■ **Nouveau : procuration en ligne, comment ça marche?**

1/ Effectuer votre demande de procuration en ligne sur [www.maprocuration.gouv.fr](http://www.maprocuration.gouv.fr)

2/ Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité ; les données renseignées sur [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr) sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel vous vous présentez, puis à la mairie de votre commune de vote.

3/ Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration.



**Acquisition du 2ème véhicule électrique pour les services techniques de la mairie.**

## ETAT CIVIL

### Ils nous ont quittés

- 27/11/2020 BAGNARIOL Claudine, Blanche Epouse TROUILLET
- 23/12/2020 CHAUVET Luc, Jean
- 12/01/2021 LANGELLIER Gisèle, Antonia Epouse EYNAUD
- 12/01/2021 CHARMASSON Denise, Marie, Madeleine Epouse PÉRÉ
- 21/02/2021 ALLART Janine Epouse JACOPS D'AIGREMONT
- 21/02/2021 COSTA Vincent, Paul
- 26/02/2021 VANOVERSCHELDE Gilbert, Marie
- 28/02/2021 de BALMAN Guy
- 02/03/2021 VINCENT Eva
- 06/03/2021 GOMEZ François
- 15/03/2021 ROUX Louis, Joseph
- 25/03/2021 ROSINS Jean-Pierre, Philippe
- 01/04/2021 DI NOLA Antoine, Vincent

13/03/2021 PÉRON Claude Thierry et RAHERIMALALA Céline

Ils ont dit «oui»

### Ils ont vu

le jour



- COLLU Robin, Théo, Raymond 12/01/2021
- MOURRE Antoine, Frédéric, Émile 30/01/2021
- AUGUGLIARO Ambre, Elodie, Emma 09/02/2021
- OTTO MATHIEU Andrea, Francis, Raymond 26/02/2021
- FOUILLAND Lise, Isis, Constance 14/03/2021
- GALY Léo, Valentin 28/03/2021
- PESQUÉ Raphaël, Jean 28/03/2021
- JAMPY Rosie, Marie, Michèle 31/03/2021

# LA SALLE MARIE-ANGE LUCIANI

## PASSÉE À LA LOUPE

LANCEMENT DE LA MISE EN SÉCURITÉ  
ET DU DIAGNOSTIC

### ACTU MUNICIPALE

Comme vous le savez, depuis le 2 juin 2020 notre salle polyvalente Marie-Angé LUCIANI est fermée au public après que des dommages à la charpente aient été constatés puis confirmés par une pré-étude réalisée en juillet.



Afin de mener à bien la réhabilitation de la toiture de cette salle, la commune a fait appel aux compétences de la SPL Façonéo pour définir le cahier des charges de ce projet.

Ainsi, le travail administratif et technique réalisé depuis de nombreuses semaines par la collectivité et ses partenaires s'est concrétisé par le lancement de la mise en sécurité de la charpente depuis le mardi 6 avril, et ce pour une durée d'un an, dont les étapes sont les suivantes :

- Détailage par nacelle d'une surface d'environ 90 m<sup>2</sup> (20m x 4.5m) de la partie sud de la toiture ;
- Bâchage de cette surface pour mise hors d'eau provisoire ;
- Sécurisation extérieure de la charpente par la prise en charge ponctuelle et momentanée de la structure à l'aide d'une grue auxiliaire ;
- Mise en place de trois tours d'étalement à l'intérieur de la salle et installation d'une poutrelle pour soutenir la charpente sur une longueur d'environ 11 mètres.

À l'issue de cette mise en sécurité, un diagnostic de la charpente est réalisé par un bureau d'étude et une entreprise spécialisés depuis le 5 mai, constituant ainsi la première phase du projet de réhabilitation.

Au cours de cette première phase, dont la durée est estimée à 3 mois, d'autres diagnostics (structure béton – thermique – acoustique – amiante) seront effectués afin de permettre à la commune de disposer de l'ensemble des éléments techniques nécessaires à la définition des travaux de gros œuvre et de second œuvre à réaliser.

Par la suite, une nouvelle période de concertation s'ouvrira pour établir le programme et le coût de ce projet de réhabilitation de la toiture de notre salle polyvalente.



Vous l'aurez compris, Il faudra donc faire preuve de patience avant de pouvoir de nouveau bénéficier de cet espace essentiel à la vie culturelle et associative de la commune, puisqu'une indisponibilité jusqu'à la fin d'année 2022 semble se dessiner.

# UN BUDGET AU SERVICE DE TOUS

**Acte majeur de la gestion de la commune, le budget voté le 06 avril dernier témoigne de la volonté municipale de poursuivre projets et engagements. Il s'équilibre en dépenses et en recettes pour 2.939.007 € en section de fonctionnement, pour 2.538.580 € en section d'investissement.**

Dans un contexte particulièrement difficile du fait de la crise sanitaire, le Conseil municipal a voté le budget 2021 en décidant, malgré tout, de maintenir le niveau de la fiscalité locale et de ne pas avoir recours à l'emprunt. Dans bien des domaines, comme en 2020, nous nous efforçons de répondre aux légitimes attentes de nos concitoyens, tout en contenant les dépenses et en privilégiant la nécessaire solidarité que nous impose ce deuxième exercice sous le sceau de la Covid 19. L'excédent de fonctionnement de 632 808.73 € nous permettra d'affecter 400 000 € en investissement et 232 808.73 € en fonctionnement sur l'année en cours. Dans le même temps, et conformément à nos engagements, nous poursuivons notre programme sévèrement marqué aujourd'hui par une contrainte inattendue à savoir la mise en sécurité et la remise en état de la salle Marie-Ange Luciani, comme vous le savez, inaccessible depuis un an (voir page 3). Une contrainte qui ne doit pas obérer nos objectifs. Des travaux de proximité à une urbanisation maîtrisée, de la culture aux festivités, de l'action sociale au soutien au monde associatif, en passant par les actions scolaires et péri scolaires, nous ne renoncerons pas à l'ensemble de ce qui, pour nous, est « essentiel » au développement harmonieux de notre village.

## ■ MAINTIEN DES TAXES LOCALES

Même si la valeur locative est revalorisée tous les ans automatiquement par les services fiscaux, elle reste basée sur des conditions de 1970, qui ont fortement évolué depuis et qui sont quelquefois déconnectées de la réalité. Cette année le taux des taxes locales se présente comme suit :

|                              | 2020    | 2021   |
|------------------------------|---------|--|
| Taxe d'habitation            | 19.99 % | Suppression de la Taxe d'habitation pour 80 % des foyers (1)           |
| Taxe sur le foncier bâti     | 19.88 % | 19.88 % (part communale) + 15.05 % (part départementale) = 34.93 % (2) |
| Taxe sur le foncier non bâti | 63.21 % | 63.21 %  |

(1) Dans la lignée de la loi de finances pour 2018, la loi de finances pour 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. Pour 80 % des foyers fiscaux, la taxe d'habitation est définitivement supprimée en 2020, après avoir été allégée de 30 % en 2018 puis de 65 % en 2019.

Pour les 20 % des ménages restants, l'allègement sera de 30 % en 2021, puis de 65 % en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de taxe d'habitation sur sa résidence principale.

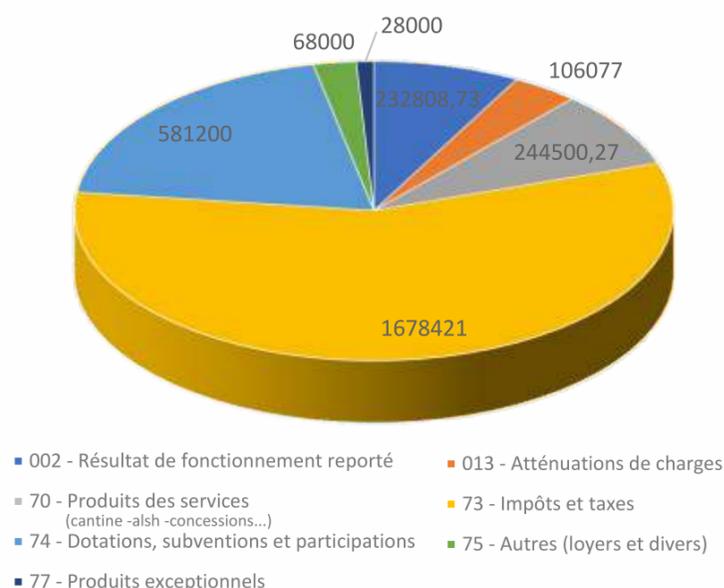
(2) Pour compenser la suppression de la taxe d'habitation, l'État transfère aux communes à compter de 2021 le montant de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) perçu en 2020 par le département sur leur territoire.

Chaque commune des Bouches-du-Rhône se verra donc transférer le taux départemental de TFPB (15,05 %) qui viendra s'ajouter au taux communal.

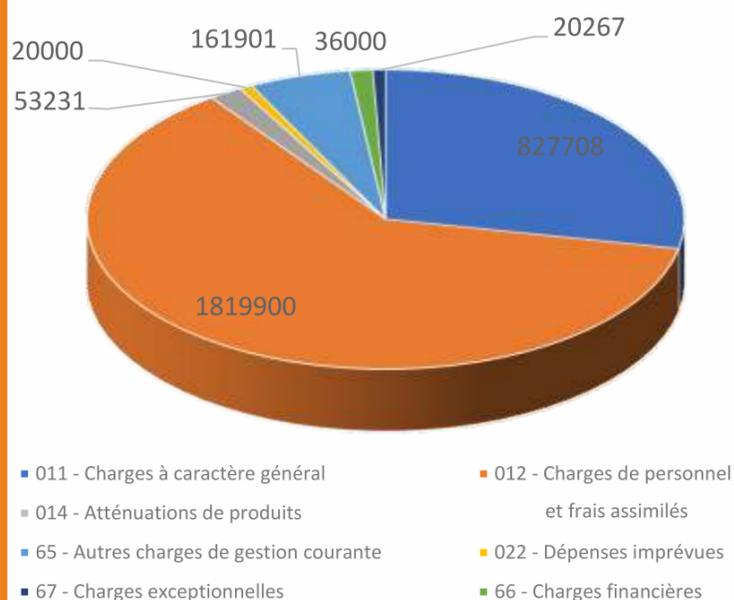


## Le fonctionnement en chiffres

### Fonctionnement Recettes 2 939 007 €



### Fonctionnement Dépenses 2 939 007 €



## ■ UNE MASSE SALARIALE AU CŒUR DU SERVICE PUBLIC

Il faut savoir que toutes les missions de service à la population sont effectuées par les services municipaux. Une politique constante avec une spécificité cette année qui consiste à confier l'entretien des espaces verts et celui de la mairie et de la médiathèque à des prestataires extérieurs.

A noter qu'en 2020, malgré la crise sanitaire et afin de garantir la continuité du service public par le recours à des remplacements, la dépense salariale n'a pas atteint le montant budgétaire prévisionnel.

## ■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

29.910 € c'est le montant total de l'enveloppe budgétaire allouée aux associations locales en 2021. Et ce, malgré les interruptions d'activités associatives dues aux différentes périodes de confinements, interdictions de rassemblements et autre couvre feu.

# UN BUDGET AU SERVICE DE TOUS

## ■ SUBVENTION AU C.C.A.S.

Pour 2021, le montant de la participation communale au budget du centre communal d'action sociale s'élève à 27 241 €. Cette subvention permet de financer :

- L'aide de 300 € soumise aux conditions de ressources, pour les jeunes âgés de 15 ans à 25 ans qui passent ou vont passer leur permis de conduire et qui devront en contre partie, effectuer l'équivalent de 10 jours de travaux d'intérêt général,
- L'aide sous forme de bons alimentaires aux personnes en difficultés,
- Prise en charge de 50 % du coût de la téléassistance pour les personnes non imposables,
- Participation pour les frais de crèche,



Le C.C.A.S. informe, oriente et accompagne les familles pour toute demande d'aide. Il fait le lien avec les services et organismes compétents qui assurent des permanences mensuelles en mairie (Caisse d'Allocations Familiales, Conseil Départemental). Il prend en charge cette année l'organisation des vaccinations contre la Covid19 et accompagne avec le car scolaire toutes les personnes qui le souhaitent et qui sont éligibles, vers différents centres de vaccination.

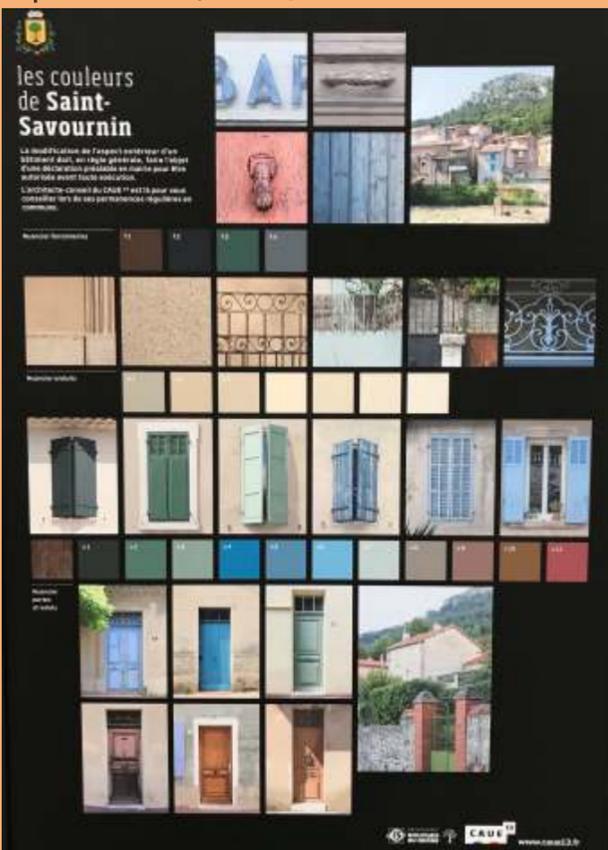


## ■ BUDGET DES ÉCOLES

L'enveloppe budgétaire moyenne est de 120 € par élève et comme toutes les années la municipalité offre des prestations pédagogiques liées à la culture et à l'environnement aux élèves des écoles maternelle et élémentaire.

## ■ SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT

Pour permettre la réalisation de l'ensemble des projets d'investissement, la commune sollicite comme chaque année ses partenaires publics que sont notamment le Conseil départemental, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Région et l'État, pour obtenir leur aide financière par subventions, pour un montant de 1 783 540 €. Cette année, cela concerne notamment la réhabilitation de la salle Marie-Ange LUCIANI, l'acquisition d'un nouveau véhicule de Police municipale, l'acquisition de nouveaux matériels afin de faire évoluer notre système d'information, la réalisation de travaux de proximité (voirie, bâtiments communaux).



## ■ SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT FAÇADES

Cette année, la commune a budgétisé en dépense d'investissement une ligne de crédit destinée à la rénovation de façades des centres anciens, selon un périmètre et des conditions de subvention à définir dans les prochaines semaines. Il s'agit là d'un dispositif proposé par le Conseil Architecture Urbanisme Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE 13).

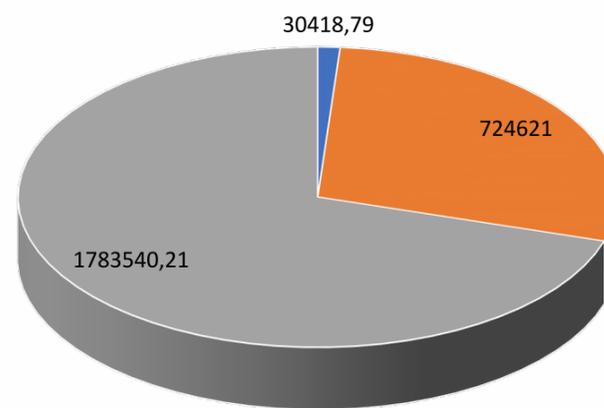
## ■ EMPRUNT

L'annuité d'emprunt s'élève à 122.366.55€, soit un taux d'endettement par habitant sur l'exercice 2021 de 35.81 €, pour un capital restant dû de 1.383 700.35 €.



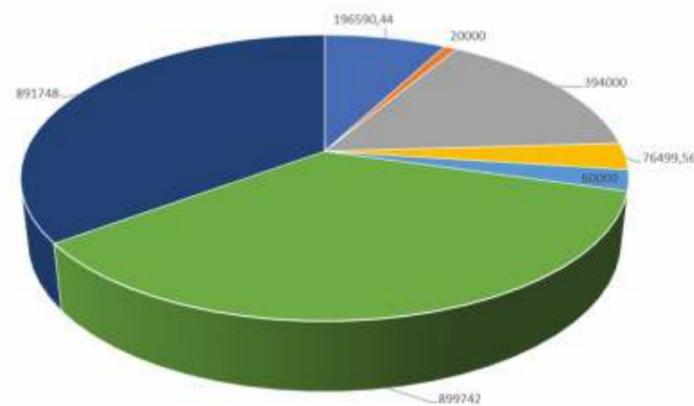
## L'investissement en bref

Investissement Recettes 2 538 580 €



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 10 - Dotations, fonds divers et réserves
- 13 - Subventions d'investissement

Investissement Dépenses 2 538 580 €



- 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- 020 - Dépenses imprévues
- 16 - Emprunts et dettes assimilées
- 20 - Immobilisations incorporelles
- 21 - Immobilisations corporelles
- 23 - Immobilisations en cours

## REPÈRES

En 2021 l'enveloppe budgétaire allouée au services :

- |                           |                                 |
|---------------------------|---------------------------------|
| Ecoles 42.150€            | Garderie : 2.940€               |
| Culture : 18.570€         | ALSH (vacances) : 30.337€       |
| Manifestations : 108.100€ | Centre aéré (mercredis): 2.787€ |
| Associations : 29.910€    | Cantine : 88.100€               |

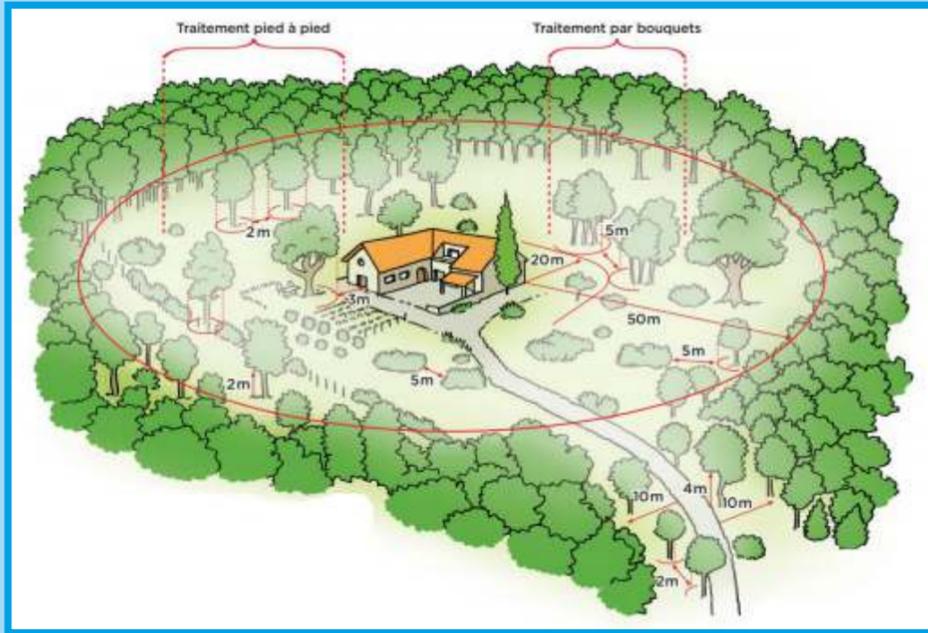
# OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Les constructions, chantiers et installations de toute nature, situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier, doivent être débroussaillés.

Les obligations générales :

- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

En savoir plus sur : [www.saint-savournin.fr](http://www.saint-savournin.fr)



# EMPLOI DU FEU ET BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Arrêté préfectoral du 20/12/13

Tout emploi du feu est interdit dans les zones boisées, y compris à 200 m de celles-ci. Le brûlage des déchets verts est interdit dans l'ensemble de la commune, à l'exception de ces 3 situations :

Être propriétaire ou exploitant forestier, être exploitant agricole ou être propriétaire d'une construction ou installation de toute nature située dans une zone exposée au risque incendies de forêt et donc soumise à la réalisation des obligations légales de débroussaillage.



« **MERCI**  
**POUR VOTRE FIDÉLITÉ!** »

Ils sont parmi les commerçants et autres professionnels sous le coup d'une fermeture administrative qui a hypothéqué tout ou partie de leurs activités. L'heure de la réouverture a sonné, et avec elle le retour d'une clientèle que chacun d'entre eux remercie pour sa fidélité.

## LE TROC DE TURLU&TUTU

Le troc de turlu&tutu est heureux de vous retrouver depuis le 19 mai à la boutique. Plus que jamais, montrez votre engagement. Alors, choisissez les petits commerces, les artisans et les indépendants.

**Horaires d'ouverture :**

Mardi jeudi 10h-12h/16h-18h  
Mercredi vendredi samedi  
9h30-12h30/15h30-18h30  
Route départementale 7 - 07.61.46.21.06



## ATOUT BEAUTÉ

Cette pause a été un temps de formation pour vous faire découvrir une nouvelle gamme 100% bio.

J'ai hâte de vous retrouver pour ces moments de détente, de beauté et d'échange que j'aime tant partager avec chacune de vous.

A très bientôt, Anne.

**Horaires d'ouverture :**

Du lundi au samedi sur rendez-vous  
15, chemin des gilets - 04.42.32.30.70



## CLÉ EN MAIN IMMO

Nous sommes toujours prêts à vous accompagner avec le sourire sur vos projets immobiliers (VENTE - LOCATION GESTION).

Aussi, faites-nous confiance : nous vous offrons les diagnostics et ferons un don à une association locale déductible de vos impôts !

**Horaires d'ouverture :**

Lundi au vendredi 9h-12h/14h-19h  
Samedi sur rendez-vous  
Avenue Alonso Florès - 09.53.11.19.99



## JOYCE'S SHOP

Vous m'avez manqué, chères clientes et chers clients, et pour rattraper le temps perdu, je vous propose pour la réouverture, une promotion sur la collection printemps pour vos enfants de 4 à 16 ans et pour vous aussi mesdames. A très bientôt. Joyce

**Horaires d'ouverture :**

Mardi au samedi 9h-12h30/14h30-19h  
Quartier de l'Adrech - centre commercial  
04.42.73.83.29



## LE BOOMERANG

Merci à tous les clients qui nous témoignent leur fidélité sans faille. Une fidélité qui nous touche encore plus dans cette période particulièrement incertaine et anxiogène. C'est pourquoi la carte que nous proposerons dès l'ouverture sera la carte de la convivialité, de l'amitié et bien sûr du meilleur.

Puits Germain - 06.15.09.52.01



## L'UNE ET L'AUTRE

C'est avec grand plaisir que nous vous retrouvons en boutique depuis le 19 mai. Un grand MERCI aux clientes de Saint-Savournin, des villages voisins et parfois de bien plus loin, pour votre soutien et votre présence lors de nos lives en direct sur facebook pendant cette période de confinement.

**Horaires d'ouverture :**

Lundi de 15h-19h  
Mardi au samedi de 9h-12h/15h-19h  
Johanna et Angélique.  
Route Départementale 7 - 04.42.72.57.34



## MON PETIT INSTITUT BIO

Mon Petit Institut Bio réouvre ses portes. Je suis heureuse de pouvoir vous accueillir de nouveau dans le respect des mesures sanitaires.

Je redeviens essentielle pour le plaisir de tous !

L'institut est ouvert les mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 19h.

Rdv et boutique en ligne :

[www.mon-petit-institut-bio.fr](http://www.mon-petit-institut-bio.fr)  
ou par téléphone 04.42.04.83.29

A très vite Camille.



## PEARL TRAITEUR

L'équipe "PEARL TRAITEUR" tient à vous remercier de nous avoir accompagné tout au long de ces mois difficiles. Clients fidèles, nouveaux clients, vous êtes l'énergie qui dynamise notre boutique et nous aidez à tenir, la flamme du chef de cuisine qui allume ses fourneaux le matin pour vous cuisiner ses savoureux petits plats, l'émulsifiant de la pâtissière qui vous prépare sa fameuse mousse au chocolat...

L'espoir de jours meilleurs arrive avec les beaux jours. La terrasse, face à notre belle Sainte Victoire, se refait une beauté pour vous accueillir à nouveau quand les conditions sanitaires le permettront. Votre sécurité et la nôtre en dépendent... A très bientôt, l'équipe "PEARL".



## PIZZA FONTA

Durant cette longue période compliquée, nous remercions nos clients et amis pour leur confiance et leur fidélité, qui nous a permis de rester ouvert. Nous nous retrouverons pour les beaux jours et pour partager tous ces bons moments qui vont, nous l'espérons, très vite revenir. A bientôt, l'équipe de Pizza Fonta

**Horaires d'ouverture :**

Mardi au dimanche à partir de 18h30

Quartier de l'Adrech - centre commercial  
04.42.04.51.67



## RESTAURANT AZAD

Merci à tous nos clients, à la mairie pour leur soutien durant ces 8 mois de fermeture : vous avez continué à nous passer des commandes à emporter. Sans vous, nous ne serions pas encore là. En espérant que vous serez à nouveau tous au rendez-vous pour la réouverture. Pleins de nouveaux plats vous attendent avec une surprise pour les 15 premières réservations.

Azad et son équipe.

Avenue Alonso Florès - 09.51.72.33.43



# VAL'TRAM : UNE RÉELLE ALTERNATIVE À LA VOITURE

Performant, silencieux et accessible, le projet VAL'TRAM consiste en une réhabilitation de l'ancienne voie de chemin de fer de Valdonne, entre Aubagne et La Bouilladisse.

Le tracé de 14 km traverse 5 communes. Il constitue un prolongement vers Marseille et Aix-en-Provence à moyen terme.

## CONCERTATION PUBLIQUE DU 3 AU 30 MAI

### ■ UNE AUTRE VISION DE L'INTERMODALITÉ

Le projet VAL'TRAM s'insère parfaitement dans le réseau de transport métropolitain. Il consiste à étendre la ligne actuelle depuis la Gare d'Aubagne jusqu'à La Bouilladisse. Il privilégie également l'articulation avec les autres modes de déplacements (intermodalité). Des connexions sont ainsi prévues avec le réseau TER, les lignes de cars de la Métropole, des parkings relais et un axe cyclable en parallèle.

### ■ MOINS DE DÉPLACEMENTS EN VOITURE

Sur l'axe La Bouilladisse-Aubagne, particulièrement engorgé aux heures de pointe (18 000 véhicules/jour), le VAL'TRAM offrira de nouvelles opportunités de déplacements. Il répond ainsi aux objectifs métropolitains inscrits dans l'agenda de la mobilité et le plan de déplacements urbains, de réduire les déplacements en voiture au profit des transports en commun et des modes actifs (vélo, marche).

### ■ UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Le Val'tram, véritable colonne vertébrale du développement du territoire irrigue les bassins d'emplois et de vie actuels et futurs. Ses atouts sont nombreux en matière de réduction de la pollution, de desserte de grands équipements et de connexions avec les autres modes de transport.

### ■ CONCERTATION, MODE D'EMPLOI VOTRE AVIS EST IMPORTANT !

Du 3 au 30 mai 2021, la concertation sur le projet Val'tram est ouverte. Ce nouveau temps d'information et d'échanges a pour objectif de présenter les évolutions du projet mis à jour depuis la dernière concertation de 2015.

### ■ DÉPOSER UN AVIS

Registre numérique : [www.registre-numerique.fr/valtram](http://www.registre-numerique.fr/valtram) - Mail : [valtram@mail.registre-numerique.fr](mailto:valtram@mail.registre-numerique.fr)

Voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Direction Projets Métro et Tramway BP 48014 - 13567 Marseille cedex 02.

Registres papier dans les 6 lieux d'exposition : Siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence (à Marseille) - Siège du Territoire Pays d'Aubagne et de l'Etoile (à Aubagne) - Mairies d'Aubagne, de Roquevaire, d'Auriol, de la Destrousse et de la Bouilladisse.

Réunion publique numérique : Mardi 18 mai 2021 à 18h en visioconférence afin de respecter les mesures sanitaires et la distanciation physique. Inscription sur : [www.registre-numerique.fr/valtram](http://www.registre-numerique.fr/valtram)

## ACTU TERRITORIALE



14,4 km de nouveau tracé - 11 nouvelles stations - 5 parkings relais et 500 places  
15 000 voyageurs par jour - 12 000 emplois desservis  
60 000 habitants desservis - 25 mn La Bouilladisse - Gare Aubagne  
10 mn de fréquence en heures de pointe  
125 millions d'euros (104 m€ travaux, 10 m€ matériel et 11 m€ études & foncier)

## SOLIDARITÉ AIDE AUX COMMERÇANTS DU TERRITOIRE

Le 19 novembre 2020, le conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile a voté une aide aux commerçants locataires de la commune sous le coup d'une fermeture administrative au cours des confinements de 2020.

Afin de permettre à tous les commerçants éligibles de la collectivité d'obtenir une aide, la commune a souhaité compléter l'enveloppe attribuée par le Territoire dans un souci d'égalité, par délibération prise le 25 janvier dernier. Ainsi, les bénéficiaires seront recontactés par les services de la mairie et pourront recevoir cette aide dans les semaines à venir.

## EN ATTENDANT LA FIBRE LE TRÈS HAUT DÉBIT PAR SATELLITE

Le Très Haut Débit est aujourd'hui une nécessité pour la majorité des citoyens et des entreprises. Cependant, certains quartiers de la commune ne sont pas encore éligibles et sont dépourvus d'un ADSL rapide. Orange, via sa filiale Nordnet, propose une solution transitoire en attendant l'éligibilité de la fibre, un internet Très Haut Débit par Satellite.

En savoir plus sur : [www.saint-savournin.com](http://www.saint-savournin.com)



## PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS 2020-2030

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
LANCE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le projet de plan de déplacements urbains a pour objet de définir l'organisation des déplacements des personnes et des marchandises sur une période de 10 ans. Les habitants de la Métropole sont invités à déposer leurs observations et propositions sur le projet présenté pendant toute la durée de l'enquête publique du mardi 20 avril 2021 à 9h au vendredi 21 mai 2021 à 17h.

En savoir plus sur <https://www.registre-numerique.fr/plan-depla>



# MAIRIE

Pôle administratif et culturel  
Jacques Peuvergne, 33 avenue Pierre Dubois  
de Jancigny RD7

**13119 SAINT-SAVOURNIN**

**Tél 04 42 04 64 03**

**Fax 04 42 72 43 08**

**Accueil :**

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 9H à 12H et 14H à 17H30

mercredi de 9H à 12H

**Fermé le samedi**

**mairie@mairie-stsavournin.fr**

**www.saint-savournin.com**



## Permanences

### VOTRE MAIRE

Rémi MARCENGO

tient sa permanence tous

les vendredis après-midi, entre 14h et 18h.

Prendre rendez-vous au préalable en mairie au

**04 42 04 64 03**

### JURIDIQUE

en mairie

Maître Evelyne SKILLAS

spécialisée dans le droit du travail

et les droits de la protection sociale.

sur RDV **06 13 81 16 75**

### C.C.A.S

Centre Communal d'Action Sociale

Sylvie HERNANDEZ

Sur rendez-vous

**MAIRIE 04 42 04 86 77**

### ASSISTANTE SOCIALE C.A.F

Mme SIGURANI

4ème mardi de chaque mois

9h/12h

Sur rendez-vous

**04 86 91 11 40**

### ASSISTANTE SOCIALE

DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sandrine AUDRIN

Marie-Christine FONTAINE

2 mardis par mois de 9h à 12h

Sur rendez-vous

**04 13 31 06 00**

### SERVICE URBANISME

Valérie MARCON

Du lundi au vendredi

9h00/11h30

de préférence sur rendez-vous

Permanence CAUE 4ème jeudi de chaque mois

sur RDV auprès du service urbanisme

### VOTRE DEPUTE

François-Michel LAMBERT

Sur rendez-vous

**09 50 26 19 79**

contact@fmlambert.fr

### CONTACT PRESSE LOCALE

La Provence

Monique REYNIER

**06 15 57 49 87**

## Recensement service national obligatoire

Les jeunes filles et jeunes gens nés en avril, mai et juin 2005, doivent se faire recenser en mairie avant le 30 juin 2021.

Fournir carte d'identité nationale, livret de famille ou carte nationale d'identité des parents si né(e)s à l'étranger (justificatif de domicile et coordonnées téléphoniques et électroniques)

## Acte d'état civil par internet

Demande d'actes d'état civil par internet pour les ressortissants français nés à l'étranger : [www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/français/etatcivil/demande.html)

## Bloc Note Santé

### PERMANENCES MEDICALES D'URGENCE

Ouvert de 9h à 22h - 7 jours sur 7

#### ■ GMEDIC GARDANNE

Centre commercial La Plaine  
930 avenue d'Arménie-13120 Gardanne  
Tél 04 42 50 60 15

#### ■ CADOLIVE

15 Quartier Bastide

13950 - Cadolive

Tél 04 65 28 01 40

### CENTRE FILIÉRIIS

#### ■ Dr. Le Portz - Dr Caillé

Avenue Ferdinand Arnaud 13850 Gréasque  
Tél 04 42 58 80 25

### MEDECINS du grand Jardin

#### ■ Docteur Eric BENCHIMOL

Sans RDV

Lundi et mardi - 9h/12h et 16h/19h

Mercredi 9h/12h

Jeudi 15h/19h

Vendredi 9h/12h

Tél 04 42 32 04 18

Port 06 65 03 42 01

#### ■ Docteur Agnès GORTCHAKOFF

Médecine générale et Homéopathie

RDV de préférence sur [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Tél 04 42 32 10 19

Port 06 23 16 08 00

### 20 Grand'Rue

#### ■ Docteur Charles NISENMAN

Tél 04 42 04 64 60

Port 06 09 37 59 65

Tous les jours uniquement sur RDV

#### ■ Céline HINCKER

Psychologue clinicienne

Tél 06 34 45 04 95

### Centre commercial de l'Adrech

#### Pharmacie du Grand Jardin

Tél 04 42 72 40 18

### Chirurgiens dentistes

#### ■ Docteur Bernard BLACK et

Docteur Anne-Laure MARQUIS

Tél 04 42 72 41 93

### Ostéopathes

#### ■ LANGEVIN Benoît

RDV par téléphone ou [www.doctolib.fr](http://www.doctolib.fr)

Port 06 10 54 38 64

#### ■ SANFILIPPO Clément

Port 06 12 68 45 94

### Sophrologie

#### ■ BLAECKE Valérie

Sophrologue et psychoclinicienne

Permanence téléphonique SOS SOPHRO

gratuite Le vendredi 14h-17h

Tél 06 20 69 38 55

#### ■ PRÉAUX Aline

Tél 06 61 09 42 71

[www.ouvretopresent.fr](http://www.ouvretopresent.fr)

### Infirmières & infirmiers

#### ■ SERRE Nelly, Port 06 11 05 51 92

#### ■ MACHERAS Sylvie, Port 06 12 28 19 68

#### ■ AMIC-SUZAN Nathalie, Port 06 12 77 34 1

#### ■ ENGEL Nicole, Port 06 29 49 64 98

#### ■ RUIZ Brigitte, Tél 04.42.32.37.83

Port 06.85.71.15.15

#### ■ RUIZ Serge, Tél 04 42 32 37 83

Port 06 08 55 36 40

#### ■ MANCINI-DESOLE Florence, Port 06 09 09 18 22 7

#### ■ BEUCHER Isabelle, Port 06 16 53 58 10

#### ■ VIGNE Nadine, Port 06 61 82 83 46

#### ■ NESTIRI Sylvie, Port 06 24 29 05 50

#### ■ RENGADE Régis, Port 06 60 58 66 01

#### ■ MALTESE Elisabeth, Port 06 73 72 04 0

### Masseurs Kinésithérapeutes

#### ■ ROUX Stéphane, LAFONTAN Laurent

ROUVIERE Cécile, CLEMENT Eline

Tél 04 42 32 40 40

### Naturopathie, iridologie, réflexologie plantaire, massage bien-être

#### ■ SZUSZKIEWICZ-PEVERENGO Stéphanie

RDV sur [www.iridologie-naturopathie.fr](http://www.iridologie-naturopathie.fr)

ou par téléphone au 06 15 69 89 36

### Diététicienne nutritionniste, naturopathe, sophrologue praticienne de la Trame

#### ■ JEHAN-MARINI Vanina

Consultations en cabinet et à domicile

06 24 90 35 10

## Déjections canines STOP

Elles sont interdites sur toutes les voies publiques (trottoirs, espaces verts, espaces de jeux pour enfants, etc) et ce par mesure d'hygiène publique. Les propriétaires sont tenus de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. Des distributeurs de sacs plastiques (bornes d'hygiène canines) sont prévus à cet effet près du groupe scolaire, devant la salle Luciani, au jardin d'enfants de La Valentine, place de la Libération à La Valentine, aux jardins de Beausoleil et des Maisons neuves. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

## Numéros utiles

#### ■ POMPIERS DE MIMET

18 ou 04 42 58 93 43 ou port 112

#### ■ SAMU Tél 15

#### ■ CENTRE ANTI-POISONS

Tél 04 91 75 25 25

#### ■ EDF Sécurité Dépannage

Tél 09 72 67 50 13

#### ■ DROGUES INFO SERVICE

Tél 0800 23 13 13

#### ■ ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

Tél 119

#### ■ SIDA INFOSERVICE

Tél 0800 840 800

#### ■ PHARMACIE DE GARDE

Tél 3237

#### ■ GENDARMERIE Gréasque

Tél 04 42 58 80 02

#### ■ POLICE MUNICIPALE

Tél 04 42 72 42 25

Port 06 60 62 64 18

#### ■ MEDIATHEQUE MUNICIPALE

Tél 04 42 72 43 06

Hors vacances scolaires

Mardi : 16h - 19h

Mercredi : 10h-12h / 14h - 18h

Jeudi : 16h - 18h

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 9h30 - 12h30

Pendant les vacances scolaires

du mardi au vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi : 10h - 12h

Fermeture le dimanche et le lundi

#### ■ CENTRE AÉRÉ

Tél 07 86 27 76 29

Accueil 8h-9h30 et 16h30-18h00

Horaires 8h-18h

#### ■ GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél 04 42 01 68 66

De 7h30 à 8h10 et de 16h30 à 18h30

#### ■ ECOLE MATERNELLE

Tél 04 42 04 66 32

#### ■ ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Tél 04 42 04 64 33

#### ■ SIBAM

Tél 04 42 04 65 43

#### ■ PAROISSE

Tél 06 74 85 90 87

#### ■ CARSAT Sud-Est

Permanence retraite d'Aubagne - 6 Bis rue Gan-

teume Villa Victorine - 13400 Aubagne

Sur rendez-vous : du lundi au vendredi de 8h30 à

12h et de 13h à 16h.

Tél Allo retraite 39 60

#### ■ PÔLE EMPLOI

Cité administrative Rue Jules Ferry

BP 85 - 13120 Gardanne

Accueil du public sans RDV

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Accueil du public uniquement sur RDV

du lundi au jeudi de 13h30 à 16h30

Contacts Tél : Candidats **39 49**

Employeurs **39 95** (appel gratuit ou

de 0.11 euros TTC maximum, hors éventuel

surcoût de l'opérateur)

#### ■ VÉTÉRINAIRES 2 toute urgence

Tél 09 70 24 70 24

## COMMÉMORATIONS DU 8 MAI

En raison de la situation sanitaire, la municipalité a fait le choix de ne pas commémorer le 76ème anniversaire de la victoire des alliés et de la capitulation de l'Allemagne nazie en public.

Tout comme l'an dernier, le maire et les maires de Cadolive et de Peypin sont allés se recueillir et déposer une gerbe devant la stèle des maquisards à Valdonne.



## Médiathèque

### Horaires d'ouverture

Mardi 16h-19h

Mercredi 10h-12h 14h-18h

Jeudi 16h-18h

Vendredi 16h-18h

Samedi 9h30-12h30

### Collecte des ordures ménagères, encombrants, déchetterie :

un seul numéro

**04 42 18 19 79**

(gratuit depuis un poste fixe)

## Déchetterie de Valdonne

### Accueil du public

Du lundi au samedi 9h-18h

jusqu'au 30 septembre

Dimanche : 8h30-12h30 toute l'année

Dernier accès autorisé : 15 mn avant la fermeture

Les horaires sont les mêmes pour les 3 autres

déchetteries du Pays d'Aubagne et de l'Etoile.

Pour obtenir la carte d'accès en mairie, munissez-

vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif

de domicile.

## Encombrants

Pour tout enlèvement d'objets encombrants,

veuillez prendre rendez-vous directement

auprès du Pays d'Aubagne et de l'Etoile,

même numéro de téléphone.

## Assainissement

SPL l'Eau des collines : Du lundi au vendredi de 8h30

à 12h30 et 13h30 à 17h30

Tél 04 42 62 45 00

En dehors des ouvertures de la SPL :

Sté BONDIL - 24/24 ET 7J/7

Tél 04 91 03 45 03

## PÈR LOU VILÀGI

N°14 - Mai 2021

Directeur de la publication :

Rémi Marcengo, maire de St Savournin

Crédit photos : Mairie de St Savournin

Métropole Aix-Marseille-Provence

Mise en page et impression : Imprimerie Point Pica - Auriol